

# Droite et patrons pourraient couler l'aide aux crèches

FLORENT QUIQUEREZ  
florent.quiquerez  
@lematindimanche.ch

**FAMILLES L'USAM** refuse les allocations financées par les cotisations, proposées par le bloc bourgeois. Les parents risquent de tout perdre.

Le cadeau promis aux parents prend des airs de miroir aux alouettes. Voilà des années que le parlement se triture les méninges pour prolonger l'encouragement de la Confédération à l'accueil extrafamilial des enfants. En 2023, le Conseil national s'accordait sur un soutien fédéral pour faire baisser la facture des crèches. Une idée dont la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) des États ne veut pas. En échange, elle veut créer une nouvelle allocation de garde financée par les cotisations des employeurs et, éventuellement, des salariés. Mais cette idée risque de prendre l'eau. Alors que le délai pour la consultation de cette proposition prend fin le 12 juin, l'avenir du projet semble des plus incertains, comme le montrent nos recherches. Les parents pour-

raient repartir bredouilles.

Pour comprendre les raisons de ce crash annoncé, il faut revenir au premier projet du National. Son principe était que la Confédération dégage 700 millions par année, montant permettant de financer 20% du coût moyen d'une place de crèche. Afin que les cantons ne se reposent pas sur Berne pour développer les structures d'accueil, un mécanisme liant aide fédérale et engagement effectif des cantons était prévu.

Mais pour la majorité bourgeoise de la CSEC des États, cette idée est trop compliquée - et surtout trop chère, compte tenu des finances de la Confédération. Elle a donc concocté son projet d'allocation de garde. Selon elle, mettre les patrons à contribution est justifié. L'objectif étant économique, puisqu'il permet de lutter contre la pénurie de personnel. Le projet veut aussi étendre ce soutien aux chômeurs, afin de faciliter le retour au travail. Cette fois, l'argent serait pris dans le fonds de compensation de l'assurance chômage.

## Projet mal emmanché

Les milieux économiques ont-ils été entendus par la CSEC avant de prendre cette décision? «Il n'y a pas eu d'audition devant la commission, répond Ma-

thilde Crevoisier Crelier (PS/JU), sa présidente. La gauche soutenait la proposition du National, et c'est la majorité bourgeoise qui, sur proposition du PLR, a élaboré le projet aujourd'hui en consultation.» Qu'en pensent ces milieux? Contactée, ÉconomieSuisse botte en touche, le domaine des allocations familiales étant du ressort de l'Union patronale suisse. Cette dernière n'est guère plus prolix. «Nous sommes actuellement encore en pleine consultation interne avec nos membres», répond Jonas Lehner, de la communication.

Si les réponses officielles se font attendre, on sent bien que le projet coince. Président de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), le sénateur Fabio Regazzi (Le Centre/TT) dit tout haut ce que l'on nous fait comprendre tout bas. «L'USAM refuse un nouvel alourdissement des charges sociales, et donc le projet. Elle s'oppose aussi à ce que les personnes au chômage perçoivent des allocations de garde prélevées sur le fonds de compensation de l'assurance chômage.» Pour le Tessinois, il n'appartient pas à l'employeur de s'occuper seul du soutien de l'accueil extrafamilial des enfants.

Sans l'appui de la plus grande faitière économique du pays,

voilà le projet mal emmanché. «J'ai envie de croire qu'il ira jusqu'au bout, mais je comprends les réticences des milieux économiques, réagit Simone de Montmollin (PLR/GE), présidente de la CSEC du National. Avec le Covid, puis la guerre en Ukraine, il règne une forme d'instabilité économique, qui n'est pas propice à l'instauration d'une telle mesure.»

Si le nouveau projet a l'avantage de préserver les finances fédérales, elle regrette qu'il transforme l'aide directe aux parents en une aide indirecte, à laquelle ils devront participer. «Lorsqu'on parle de cotisations salariales, employeurs et salariés finissent souvent par tous passer à la caisse.»

Présidente de Pro Familia, Va-

lérie Piller Carrard (PS/FR) attend le résultat définitif de la consultation, mais regrette déjà que le compromis du National, auquel elle a œuvré, ait été écarté. «Nous avons travaillé deux ans sur ce projet. Son atout était d'intégrer à la fois les cantons et la Confédération, qui a un rôle à jouer, parce que l'accueil extrafamilial est une question sociétale. Il avait aussi l'avantage d'être soutenu par les partenaires sociaux, tant au niveau syndical qu'au niveau patronal. Je ne suis pas sûre que ce soit toujours le cas avec cette nouvelle proposition. Nous gardons l'espoir d'obtenir une solution qui permette de soulager les parents.»

#### **Mot d'ordre: économiser**

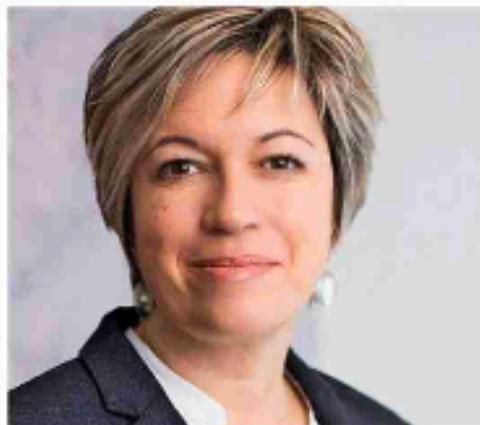
Les partis bourgeois oseront-ils imposer aux patrons une me-

sure dont ils ne veulent pas? Et si ce n'est pas le cas, le compromis qui coûte 700 millions à la Confédération peut-il être resuscité, alors que le mot d'ordre à droite est d'économiser? «Au sein de la commission, les travaux ont toujours été menés dans le but de trouver une solution, répond Mathilde Crevoisier Crelier. La balle est dans le camp de la droite.»

Il ne faudra en tout cas pas compter sur le soutien de l'USAM pour repêcher le projet du National. «En vertu de la Constitution, la politique familiale relève des cantons et des communes, rappelle Fabio Regazzi. La Confédération ne doit prendre à sa charge aucune nouvelle obligation.»



Ti-Press/Massimo Picoli



Océane Meylan

«En vertu de la Constitution, la politique familiale relève des cantons et des communes.»

Fabio Regazzi, sénateur (Le Centre/TI) et président de l'USAM

«La Confédération a un rôle à jouer, parce que l'accueil extrafamilial est une question sociétale.»

Valérie Piller Carrard (PS/FR), présidente de Pro Familia